DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE PLOUGASNOU

REPUBLIQUE FRANCAISE

DC
N°176/2024

AUTORISATION DE VOIRIE

valant permission de voirie (travaux) et portant sur une restriction de circulation

Bénéficiaire :

O.T.ENGINEERING
10, chemin du Vieux-Chêne 38240 MEYLAN
Tél : 06.10.25.49.20

Le Maire de la commune de PLOUGASNOU

Vu l'arrêté n°161-2024 en date du 12/09/2024,

Considérant la demande en date du 08/10/24 de l'entreprise **O.T.ENGINEERING** pour permettre la fin des travaux, il y a lieu de proroger l'arrêté temporaire précité au-delà de la date initialement prévue.

ARRETE

ARTICLE 1 : Prorogation

Les dispositions de l'arrêté n°161-2024 en date du 12/09/2024, valant permission de voirie (travaux) et portant sur une restriction de circulation, prévues jusqu'au 18/10/2024, sont prorogées jusqu'au 08/11/2024.

ARTICLE 2 : Exécution

Madame Le Maire de PLOUGASNOU, M. le Directeur Général des Services, M. Le Commandant de Communauté de brigade de gendarmerie de Plourin-Lès-Morlaix et M. le Directeur des Services Techniques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

PLOUGASNOU, le 09.10.2024

Le Maire
Nathalie BERNARD

MAIRIE de PLOUGASNOU (Finistère)

Diffusion :

- *OTE*
- *AXIONE*
- *Brigade de gendarmerie de Plourin-Lès-Morlaix*
- *CODIS29*